

PLUi de la CCMC

compte rendu

Réunion « diagnostic » n° 8 – activités économiques

29 novembre 2021

ETAIENT PRESENTS

Au titre de représentants de la communauté de communes de la Moivre à la Coole (CCMC)

- **Comité de pilotage restreint :**

M. Michel ADNET	Délégué communautaire (maire de POGNY)
M. Jean-Christophe MANGEART	Délégué communautaire (maire de FAUX-VESIGNEUL)
M. Éric PIGNY	Délégué communautaire (adjoint de COURTISOLS)

- **Élus inscrits au groupe de travail :**

M. Freddy MELLET	Maire de SOMME-VESLE
M. Noël VOISIN DIT LACROIX	Maire de MARSON
M ^{me} Françoise DROUIN	Adjointe de ST-GERMAIN-LA-VILLE
M. Raphaël LEONE	Adjoint de POGNY
M. Gilles NOIZET	Adjoint de COUPEVILLE
M. Stéphane CHARNOTET	Conseiller municipal de COURTISOLS
M. Philippe JULES	Conseiller municipal de MAIRY-SUR-MARNE

- **Assistés par :**

M. Eloi LURASCHI	Chef de projet Planification Urbanisme Aménagement de la CCMC
------------------	---

Au titre de représentantes des services de l'État

M ^{me} Sophie TRICARD	Cheffe de cellule stratégie et développement Châlons (DDT)
M ^{me} Sabine LIM	Chargée de planification (DDT)

Au titre de représentants de l'organisme chargé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

M. Éric CITERNE	Directeur de l'AUDC
-----------------	---------------------

M. John CANTARELLA Chargé d'études « observatoire » de l'AUDC
M^{me} Marie SARO Chargée de mission PLUi de l'AUDC
M^{me} Angélique GUERIN Chargée d'études « géomatique – planification »

ooo

Ouverture de la séance à 14h40.

La réunion avait pour ordre du jour de présenter le « portrait économique » du territoire de la CCMC. Les supports de présentation sont annexés au compte rendu.

ooo

Les élus se sont réunis le 24 novembre pour préparer cette réunion.

ooo

Ce compte rendu reprend les éléments de diagnostic présentés en réunion. Il se structure de la manière suivante :

I. ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES	3
A. La Moivre à la Coole, un profil économique singulier	3
<u>1) L'emploi.....</u>	<u>3</u>
• Une offre d'emploi au volume limité et spatialement concentrée.....	3
• Une offre d'emploi spécialisée par secteur géographique	4
• Une forte représentation des emplois « indépendants » et des emplois « ouvriers »	5
• Un repli de l'emploi mesuré : une croissance de secteur tertiaire marchand qui compense partiellement le recul des activités « productives » entre 2008 et 2018.....	6
• Un taux de chômage bas et en baisse depuis 2015	7
<u>2) Les établissements.....</u>	<u>8</u>
• Un tissu économique marqué par l'activité agricole	8
• Une hausse du nombre d'établissement entre 2009 et 2019	8
<u>3) La production de richesse.....</u>	<u>9</u>
B. La CCMC, un territoire résidentiel sous influence Châlonnaise	12
II. REGARD SUR LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ET LES BESOINS PONCTUELS DES ENTREPRISES IMPLANTEES	14
Les entreprises implantées sur le territoire.....	14
Les zones d'activités économiques	15
Les activités agricoles	16

III. Le potentiel touristique	16
A Les attraits et attractions du territoire.....	17
L'hébergement.....	17
La restauration.....	17
L'offre culturelle.....	18
Le patrimoine naturel et bâti.....	19
B Les stratégies et les actions	19
IV. ANNEXES	20

I. ANALYSE DES DONNEES STATISTIQUES

A. La Moivre à la Coole, un profil économique singulier

1) L'emploi

- **Une offre d'emploi au volume limité et spatialement concentrée**

La CCMC regroupe 1 970 emplois au lieu de travail en 2018 ; un volume plutôt limité par rapport aux autres intercommunalités du département (11^{ème} EPCI du département).

L'offre d'emploi est surtout polarisée dans le **secteur de Courtisols** puis le long de la **Vallée de la Marne**. Dans une moindre mesure, d'autres communes ressortent, notamment Francheville (108 emplois soit 5,5% des emplois) et Nuisement-sur-Coole (96 emplois soit 5 %).

Concentration de l'emploi

		Nombre d'emplois	% par rapport au territoire
Secteur de Courtisols	Courtisols	506	26 %
	Somme-Vesle	127	6,5 %
Vallée de la Marne	St-Germain-la-Ville	227	12 %
	Omev et Pogny	258	7 %

• Une offre d'emploi spécialisée par secteur géographique

Le **secteur agricole** caractérise **17 %** de l'offre d'emploi intercommunale (349 emplois) et demeure le socle d'emplois prédominant dans 10 communes de la CCMC. Sa représentation est plus marquée sur les franges Est-Ouest du territoire.

L'emploi agricole, une spécificité de la CCMC

Caractéristique d'un territoire rural, la CCMC affiche une **surreprésentation des emplois agricoles** ; un seuil qui devance de 10 points le niveau départemental (7 %). A ce titre, la CCMC est la 3^{ème} intercommunalité du département sur le poids du secteur agricole (après la CC des Paysages de la Champagne et de la CC Grande Vallée de la Marne).

Le **secteur secondaire** (industrie et construction – ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières) regroupe **23 %** des emplois locaux (316 emplois industriels et 140 emplois dans la construction). Or, il est absent dans 12 communes et se concentre plutôt sur la partie sud du territoire, proche de la Vallée de la Marne, au nord de la Vallée de la Coole et au sud de la Vallée de la Moivre.

Une présence notable d'activités industrielles

Une surreprésentation de la filière industrielle laquelle rassemble 16 % des emplois locaux (316 emplois) contre 13 % dans la Marne ; un démarquage principalement porté par la fabrication de produits industriels (195 emplois soit 10 % des emplois locaux, contre 6 % dans la Marne) notamment de produits minéraux à Ome et Saint-Germain-la-Ville.

Le **secteur tertiaire** capitalise **60 %** des emplois locaux et constitue le premier générateur d'emplois pour 12 communes. Son poids est plus prégnant dans le secteur de Courtisols, le long de la Marne et à Nuisement-sur-Coole.

Le secteur tertiaire sous-représenté

Les **services non marchands** (secteurs public et parapublic) représentent 25 % des emplois locaux (498 emplois) contre 33 % au niveau départemental. Localement, seul le domaine médico-social se détache (193 emplois soit 10 % contre 7 % dans la Marne) notamment grâce aux emplois de St-Germain-la-Ville et Courtisols.

L'intercommunalité affiche une surreprésentation des emplois dans le **secteur des transports-entreposage** (198 emplois soit 10 %, contre 5 % à l'échelle départementale), et 51 % de ces emplois visés sont situés à Courtisols.

Les emplois dans l'enseignement sont de même ordre de grandeur que la strate départementale (7,6 %).

Aussi, les services marchands sont généralement sous-représentés sur le territoire (271 emplois soit 14 %, contre 20 % dans la Marne).

- **Une forte représentation des emplois « indépendants » et des emplois « ouvriers »**

29% des emplois de la CCMC sont occupés par des ouvriers contre 24% dans la Marne. Localement, ce sont les emplois de chauffeurs, d'ouvriers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat qui se démarquent.

L'analyse de l'offre selon les conditions d'emplois expose une proportion d'emplois en CDI (1 284 emplois soit 64 %) moins élevée que dans la Marne (74 %). Or l'intercommunalité se démarque par une plus **forte représentation des emplois « indépendants »** (16 % soit 320 emplois - 1^{ère} intercommunalité de la Marne en la matière). Comme pour la strate départementale, l'intercommunalité affiche une offre d'emplois à temps complet prépondérante (1 645 emplois soit 82 %).

Structures génératrices d'emplois

Sites industriels

- **OMYA SAS** à Omev enregistraient autour de 120 salariés, spécialisée dans la production de produits minéraux.
- **Sun Deshy** à Francheville (entre 50 et 99 salariés selon l'INSEE), coopérative agricole spécialisée dans la déshydratation de produits agricoles pour l'alimentation animale.

Sociétés de la construction

- **ALTERA TP** à Courtisols (entre 20 et 49 salariés) spécialisée dans l'aménagement de voiries urbaines, les réseaux, l'éclairage public et le génie civil.
- **RTS Industrie** à Mairy-sur-Marne (entre 20 et 49 salariés) spécialisée dans les métiers d'application de revêtements techniques et de peinture.

Commerces

- **Intermarché** à Courtisols (entre 20 et 49 salariés), supermarché à prédominance alimentaire

Entreprises de transport

- **Les Taxis de la Moivre** à Coupéville (entre 50 et 99 salariés selon l'INSEE) dont la vocation consiste à mettre à disposition un service de transport conventionné pour les déplacements professionnels et privés.
- **Les Transports NOIZET** à Marson (entre 20 et 49 salariés) spécialisée dans le transport de fret.
- **STR TRANSARCO** à Courtisols (entre 20 et 49 salariés) spécialisée dans le transport de fret.

Structures du secteur public ou parapublic (services non marchands)

- **EHPAD Résidence du Parc** à St-Germain la Ville (entre 100 et 199 salariés selon l'INSEE)
- **L'intercommunalité de la Moivre à la Coole** à St-Germain la Ville (50 à 99 salariés selon l'INSEE), administration générale
- **Lycée agricole de Somme-Vesle** (entre 50 et 99 salariés)

- **Un repli de l'emploi mesuré : une croissance de secteur tertiaire marchand qui compense partiellement le recul des activités « productives » entre 2008 et 2018**

Le département de la Marne expose une dynamique négative comparable à la tendance régionale (- 4 % d'emplois entre 2008-2018).

La CCMC dévoile un repli plus mesuré du nombre d'emplois (2nd EPCI de la Marne qui affiche les plus faibles pertes d'emplois en volume) : - 2,5 % soit - 51 emplois. Localement, les évolutions sont assez disparates ; seules 11 communes gagnent des emplois, lesquelles ne compensent que partiellement les pertes enregistrées sur le reste du territoire. Les gains sont principalement portés par les communes de : Courtisols (+ 38 emplois), Vitry-la-Ville (+ 23 emplois) et Saint-Germain-la-Ville (+ 14 emplois). Parallèlement, des pertes sont recensées à : Francheville (- 45 emplois), St-Martin aux Champs (- 18 emplois), Omev (- 16 emplois) et Mairy-sur-Marne (- 15 emplois).

L'analyse des dynamiques d'évolution par secteur d'activité montre que l'intercommunalité a enregistré une croissance du secteur tertiaire marchand ayant permis de contrebalancer en partie le net recul des activités « productives » entre 2008-2018.

Plus précisément, les emplois relevant **d'activités qualifiées de « productives »** diminuent. Tout d'abord, le **secteur agricole** recule de - 18 % (soit - 75 emplois). Si l'offre d'emploi dans l'agriculture se réduit dans plus de la moitié des communes de la CCMC, le repli est plus accentué dans la commune de Francheville (- 56 emplois).

Le **secteur tertiaire marchand** progresse de + 18 % localement (+ 109 emplois) alors qu'il stagne à l'échelle départementale (- 0,2 %). Cette augmentation se retrouve dans les services marchands (+ 68 emplois soit + 33 %, contre + 6% dans la Marne) portés par le développement des activités techniques et de soutien aux entreprises (+ 66 emplois) notamment à Omev (+ 36 emplois) et Pogny (+ 27 emplois). Aussi, les gains d'emplois proviennent de la sphère commerciale, soutenue par les activités de transport et entreposage (+55 emplois) particulièrement à Courtisols (+ 56 emplois).

L'intercommunalité affiche un léger fléchissement des emplois dans le **secteur non marchand** (- 28 emplois soit - 5 %) alors que ces derniers ont plutôt tendance à stagner à la strate départementale (+ 1%). Localement, ce sont surtout les **activités liées à la santé** (- 25 emplois) et au **médico-social** (- 19 emplois) qui sont concernées par ce repli.

Les tendances observées fin 2020

Il est possible d'apporter un regard partiel sur des tendances plus récentes à partir des données de l'Agence centrale des organismes de la sécurité sociale. Celles-ci permettent d'observer l'évolution des effectifs salariés du privé jusqu'au **31/12/2020**.

L'analyse n'apporte qu'une vision partielle dans la mesure où seuls sont pris en compte les effectifs des établissements employeurs du secteur privé cotisants au régime général. Ainsi, sont exclus les effectifs du secteur public, des établissements relevant du régime agricole ainsi que les particuliers employeurs (emplois à domicile et assistantes maternelles).

- La **sphère commerciale** continue son ascension (+ 64 salariés) en particulier dans le domaine des transports (+ 41 salariés), spécifiquement dans les **transports routiers de fret** à Courtisols (+ 31 salariés). Le commerce est également appuyé par les gains d'effectifs recensés dans les **supermarchés** du territoire (+ 13 salariés) à Courtisols et Pogny puis dans une moindre mesure par les commerces d'équipement du foyer (+ 9 salariés) à Courtisols.

Les tendances observées fin 2020 (suite)

Le **secteur secondaire** régresse également dans l'intercommunalité (-130 emplois soit - 22 %) et ce de manière plus soutenue que dans la Marne (- 16 %). Les **emplois industriels** reculent de 15 % (soit - 55 emplois) appuyés par la décroissance des industries extractives (- 81 emplois) particulièrement à Omei (- 103 emplois mais + 51 emplois dans la fabrication industrielle). Toutefois, les emplois à Omei devraient repartir à la hausse car le groupe OMYA envisage d'agrandir la carrière de Coupéville - St-Jean.

Le **domaine de la construction** enregistre une nette décroissance sur la période (- 76 emplois soit - 35%) par rapport à la tendance départementale (- 6%). Ces pertes sont plus fortes à Francheville (- 34 emplois), Chepy (- 20 emplois), St-Germain-la-Ville (- 16 emplois) et Nuisement-sur-Coole (- 15 emplois).

- Le **secteur industriel** poursuit sa décroissance laquelle est essentiellement portée par les communes de :
 - o Omei (site OMYA / - 47 salariés – le site OMYA est classé en « activités des sièges sociaux »),
 - o St-Germain-la-Ville (essentiellement lié au basculement entre Omyacolor avec - 84 emplois recensés dans les « autres activités manufacturières » et Canson avec + 66 emplois dans la « fabrication d'articles de papeterie sur la commune »),
 - o Francheville et Coupéville dans les activités d'extraction de pierres (- 8 salariés respectifs).
- Si dans son ensemble le **secteur du bâtiment** enregistre des pertes d'emplois sur la période 2008-2018, celui-ci semble se relever sur la période de 2015 à 2020. Les gains concernent principalement les activités de travaux de terrassement courants et préparatoires à Courtisols.

• Un taux de chômage bas et en baisse depuis 2015

La CCMC appartient à la zone d'emploi de Châlons-en-Champagne, laquelle comprend 152 communes et s'étend de Châlons à Sommesous jusque Ste-Menehould. Cette zone d'emploi affiche un taux de chômage bas (6,7 % au 2^{ème} trimestre 2021), inférieur aux échelons départemental (7,5 %) et régional (7,7 %) et en baisse quasi continue depuis 2015 (- 3 points entre le 2^{ème} trimestre 2015 et le 2^{ème} trimestre 2020). Cette diminution est comparable à l'échelle régionale (- 3,5 points) et départementale (- 3,2 points).

Afin d'avoir une vision plus localisée du chômage, il est possible de calculer le poids des chômeurs dans la population active. Avec seulement 6 % de chômeurs parmi les actifs (280 chômeurs pour 4 569 actifs en 2018), la CCMC est le deuxième EPCI du Grand Est sur la faiblesse de la représentation du chômage en 2018.

Aussi, cette proportion a tendance à diminuer légèrement. En effet, sur la période 2013-2018 la part des chômeurs parmi les actifs a reculé de - 0,4 points en passant de 6,5% en 2013 à 6,1% en 2018. La dynamique semble se confirmer depuis 2015 dans la mesure où le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle-Emploi (catégories A, B, et C) s'est abaissé de - 3,3 % entre 2015-2020 (450 demandeurs d'emplois comptabilisés en 2015 contre 435 en 2020).

2) Les établissements

Au 31/12/2019, la CCMC regroupait 1 156 établissements actifs. Si 21 % d'entre eux (248 unités) sont localisés à Courtisols et contrairement aux emplois, les unités de production sont spatialement plus réparties.

• Un tissu économique marqué par l'activité agricole

L'analyse du tissu économique souligne une nouvelle fois l'importance de **l'activité agricole** laquelle concentre à elle seule **un tiers** (381 unités soit 33 % des établissements actifs) des unités de production. D'ailleurs, l'agriculture est le 1^{er} domaine d'activité (en volume d'établissements) dans près de la moitié des communes de l'intercommunalité.

Le **secteur tertiaire** concentre **44 %** des unités de production (505 unités). Celui-ci constitue le domaine d'activité prédominant dans 12 communes. Les structures économiques tertiaires locales relèvent principalement des activités de services (346 soit 30 % des unités) notamment des activités spécialisées de soutien aux entreprises (112 soit 10 % des unités). La sphère commerciale caractérise quant à elle 14 % des établissements (159 unités).

Enfin, il faut noter la proportion non négligeable d'unités de production consacrées à **la production et à la distribution d'énergie** (127 unités soit 11 %). L'immense majorité de ces structures (123 unités) est dédiée à la production/distribution d'électricité. Certaines communes ressortent en la matière et notamment : Vitry-la-Ville (20 unités), Cernon (14 unités) et Faux-Vésigneul (14 unités). Pour information, au 01/05/2021, selon les données de la DREAL Grand-Est, 83 éoliennes étaient construites sur la CC de la Moivre à la Coole et 28 permis étaient déposés, ce qui représente une centaine de mats. Ces données correspondent à peu près au nombre d'établissements liés à la production d'électricité.

• Une hausse du nombre d'établissement entre 2009 et 2019

On observe une hausse continue du stock d'établissements entre 2009 et 2019 dans la CCMC (+ 296 unités soit une progression de + 34 %). La dynamique de progression est plus forte que celle observée à l'échelle départementale (+ 32 %).

Cette tendance positive concerne la quasi-totalité des communes mais un quart des gains sont capitalisés par la commune de Courtisols (78 unités).

Focus 2020

104 établissements ont été créés en 2020. Si 25 des 28 communes enregistrent au moins une création d'établissement, celles-ci sont plus marquées à Courtisols (19 unités soit 18 % des créations - assez réparties dans les différents secteurs d'activités), Vitry-la-Ville (19 unités soit 18 % des créations - essentiellement dans la production d'électricité) et dans une moindre mesure à Pogny (10 unités soit 10 % des créations - assez réparties).

La progression du stock d'établissements intéresse particulièrement le secteur tertiaire (+ 169 unités) et secondaire (+ 80 unités).

La dynamique du secteur tertiaire est principalement appuyée par les services (+ 135 unités) notamment par les activités spécialisées de soutien aux entreprises (+ 41 unités). Le tissu commercial dans son ensemble augmente aussi (+ 34 unités) même si des pertes sont

recensées dans la filière transports (- 10 unités, essentiellement dans le transport routier de voyageurs puis les activités de poste).

Le secteur secondaire est quant à lui boosté par la création d'unités de production d'électricité (+ 70 unités) essentiellement à Vitry-la-Ville, Faux-Vésigneul et Cernon.

L'augmentation du nombre d'établissements repose principalement sur le développement des structures sans salarié. En effet, la CCMC affiche un stock d'établissements augmenté de + 253 unités dépourvues de salarié en 2019 par rapport à 2009 (passant de 618 unités à 871 sur la période) soit une hausse de + 41%.

En définitive, localement, les structures sans salariés ont participé à mesure de 84 % des gains d'établissements sur la période.

Ce phénomène se retrouve également à l'échelle départementale où les unités sans salariés ont contribué à hauteur de 99 % des gains d'établissements (les unités sans salariés ont progressé de + 54% dans la Marne). Ceci s'explique par la création du statut d'auto-entrepreneur en 2009 puis par l'assouplissement du statut de la micro-entreprise aux horizons 2017 (relèvement du seuil du chiffre d'affaires au 1^{er} janvier 2018).

Focus 2020

Les créations se sont principalement effectuées dans le **secteur des services** (45 unités soit 43 % des créations) notamment dans les activités spécialisées et de soutien aux entreprises (22 unités soit 21 % des créations) puis dans le secteur industriel (33 unités soit 32 % des créations) appuyé par la production d'électricité (28 unités soit 27 % des créations). La totalité des créations d'établissements répertoriées en 2020 concernent des structures dépourvues de salarié.

...

3) La production de richesse

La valeur ajoutée se définit comme la richesse produite lors du processus de production (valeur finale d'un bien diminuée de la valeur des biens consommés par le processus de production à savoir les consommations intermédiaires telles que les matières premières). La valeur ajoutée sert de base à la mesure du PIB.

Près de 120 millions € de valeur ajoutée ont été générés par les établissements locaux assujettis à la CVAE en 2019.

Points de vigilance - Lecture des données

- Il s'agit d'une analyse partielle

Les données sont issues des déclarations formulées par les entreprises assujetties à la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). Par conséquent ne sont prises en compte que les activités imposables à la CVAE, à savoir les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 €. Aussi il faut savoir que la plupart des activités agricoles sont exonérées de CVAE (hors rares exceptions).

En définitive les données présentées ne dévoilent qu'une partie de la production de richesse (pour information, sur les 1 156 établissements recensés dans la CCMC en 2019 selon le REE, 341 sont intégrés au fichier CVAE). [...]

Points de vigilance - Lecture des données

(suite)

La richesse produite se concentre dans quatre communes :

- **Courtisols** : 20 % de la production de richesse locale soit environ 24,5 millions €,
- **Omey** : 13 % de la production de richesse locale soit environ 15,6 millions €),
- **Vitry-la-Ville** : 12 % de la production de richesse soit environ 14,6 millions €) et,
- **Faux-Vésigneul** : 7 % de la production de richesse soit environ 8,2 millions €.

- La territorialisation de la production de richesse résulte d'une appréciation statistique

Dans la mesure où la valeur ajoutée est mentionnée à l'échelle de l'entreprise (laquelle peut avoir plusieurs établissements), le calcul de la valeur ajoutée par établissement résulte d'une pondération de la richesse produite par l'entreprise en fonction du nombre d'établissements et des effectifs associés.

Certaines filières contribuent plus massivement à la production de richesse locale :

- Secteur industriel

La richesse produite par le secteur industriel provient en grande majorité des parcs éoliens (27 % de la valeur ajoutée produite totale soit 32,1 millions €). Les communes principalement concernées sont situées sur la façade sud-est de l'intercommunalité et plus particulièrement Faux-Vésigneul, Cernon, Vitry-la-Ville, Togny-aux-Bœufs.

Dans une moindre mesure, l'industrie manufacturière concoure à la production de richesse (6 % de la valeur ajoutée produite totale soit 7,2 millions €). L'apport provient surtout de St-Germain-la-Ville (usine Canson-OmyaColor) qui représente 71 % de la valeur ajoutée produite par l'industrie manufacturière (5,1 millions €).

- Secteur commercial

La valeur ajoutée produite par la sphère commerciale provient principalement de deux types d'activités : les transports et l'entreposage.

La filière « transports » caractérise 10 % de la valeur ajoutée produite en 2019 (environ 12 millions €). La richesse est essentiellement issue des activités de transports routiers de fret déployées à Courtisols (62 % de la valeur ajoutée produite dans la filière transport, 7,8 millions €) et dans une moindre mesure à Marson (15 % de la valeur ajoutée produite dans la filière transports soit 1,8 millions €).

La richesse produite par les activités d'entreposage concerne principalement les communes sur lesquelles sont implantés des dépôts d'hydrocarbures (7 % de la valeur ajoutée produite totale soit environ 8 millions d'€), à savoir surtout le nord de la Vallée de la Coole : Nuisement-sur-Coole, Breuvery-sur-Coole, puis dans une moindre mesure les communes de Faux-Vésigneul, puis Togny-aux-Bœufs.

- Secteur des services

Les activités de services caractérisent 24 % (28,9 millions d'€) de la richesse produite localement. Or, plus de la moitié de la valeur ajoutée réalisée dans ce secteur provient de la commune de Omev (52 % de la VA produite dans le secteur - 15 millions €) et plus particulièrement de l'entreprise OMYA SAS qui représente à elle seule 12 % de la production de richesse locale (14,3 millions d'€).

D'autres communes ressortent sur ce domaine d'activité et notamment Vitry-la-Ville (19 % de la production de richesse locale dans les services – 5,5 millions d'€) surtout dans les travaux d'ingénierie puis à Courtisols (14 % de la VA produite dans les services soit 4 millions d'€).

- Secteur de la construction

Le secteur de la construction représente une part plus faible de la production de richesse (6 % soit 7,2 millions €). La moitié de la valeur ajoutée produite dans ce secteur provient de la commune de Courtisols (50 % soit 3,6 millions d'€).

Volontairement, la production de richesse liée à l'agriculture n'a pas été cartographiée compte tenu des nombreuses exonérations fiscales dans le domaine.



ENJEUX IDENTIFIES PAR L'ETUDE

- La Moivre à la Coole est une intercommunalité qui affiche une **offre d'emploi au volume limité**, caractérisée par une **partition équitable** des **filières d'activités**. L'économie locale s'appuie donc sur un **équilibre productif / présentiel** dont le fonctionnement repose symétriquement sur les **dépenses** des habitants puis sur la **compétitivité** du territoire.
- Ce **socle économique proportionné** expose une **identité agricole** affirmée, un **ancrage de sites industriels** d'importance puis une **filière transports développée**.
- Dans un contexte régional de **baisse** du nombre d'emplois, la CCMC dévoile un **repli mesuré**. La **croissance** du secteur **tertiaire marchand** ayant permis de **compenser partiellement** les pertes enregistrées par les **activités productives**.
- L'**intercommunalité** appartient à une **zone d'emploi** moins exposée au **chômage** et se démarque des autres territoires du Grand Est par une très **faible proportion de chômeurs parmi les actifs**.

Par conséquent, plusieurs secteurs d'activités sont en tension à l'échelle de la zone d'emploi. Un **accompagnement adapté** des demandeurs d'emplois vers ces secteurs pourrait être **opportun** à la fois pour les **chômeurs** et les **acteurs économiques locaux** afin de **maintenir la population active** sur le territoire. [...]



ENJEUX IDENTIFIES PAR L'ETUDE (suite)

- Le tissu économique tend à se développer de manière soutenue au profit du secteur tertiaire et des unités de production d'électricité, boosté par la création de structures sans salariés.
- La situation et les évolutions en matière d'emplois et d'établissements se traduisent dans l'estimation de la production de richesse locale. Fortement abondée par les grandes unités industrielles du territoire, la valeur ajoutée progresse depuis 2015, stimulée par le développement de l'éolien, des activités de services et les transports. Toutefois, à l'heure où la production de richesse locale associée à l'éolien gagne du terrain de manière fulgurante, les grands sites industriels présentent des signes de fragilité.

B. La CCMC, un territoire résidentiel sous influence Châlonnaise

L'analyse des mobilités professionnelles permet de mieux comprendre l'attractivité et la structuration des territoires en soulignant les interdépendances locales. Les navettes domicile-travail mettent en évidence l'attractivité résidentielle d'un territoire.

Points de vigilance - Lecture des données

Selon l'INSEE, les flux faibles (inférieurs à 200) doivent être considérés comme des ordres de grandeur. La CCMC étant un territoire rural, la plupart des échanges est en dessous de ce seuil. Les données doivent donc être maniées avec précaution car elles ne sont pas significatives. Les résultats présentés après sont donc indicatifs.

En 2018, dans la CCMC, les mobilités professionnelles traduisent un territoire résidentiel sous l'influence du pôle de Châlons-en-Champagne. La qualification territoire résidentiel tient à la grande dépendance des habitants de l'intercommunalité vis-à-vis de l'offre d'emploi localisée ailleurs.

3 243 personnes vivent dans la CCMC tout en travaillant à l'extérieur de l'intercommunalité. Par conséquent, avec 75 % d'actifs résidents profitant de l'offre d'emploi localisée ailleurs, la CCMC se positionne parmi les EPCI les plus dépendants du département. L'intercommunalité s'appuie sur les autres territoires pour fournir de l'emploi à ces habitants. D'ailleurs en 2018, la CCMC n'offre de l'emploi qu'à un quart de ses résidents (1 098 personnes).

Cette ultra-dépendance concerne la quasi-totalité des communes de l'intercommunalité dans la mesure où dans 24 communes du territoire, plus de la moitié des habitants actifs travaillent en dehors de la CCMC. Seules quatre communes se démarquent par une proportion de mouvements endogènes majoritaire (Poix, Moivre, Cheppes-la-Prairie et Omev).

Ce constat s'explique par la proportion plus forte d'emplois agricoles dans ces communes lesquels sont principalement occupés par des actifs résidents de ces-mêmes collectivités. Ces emplois impliquent souvent un lien de sédentarisation / proximité entre la main d'œuvre et le lieu de travail.

ooo

Paradoxalement, si le territoire apparaît fortement dépendant de l'offre d'emploi extérieure, il se positionne aussi parmi les intercommunalités redistributrices d'emploi pour l'extérieur.

901 personnes travaillent dans la CCMC tout en habitant en dehors de l'intercommunalité. Par conséquent, 45 % des emplois locaux sont tenus par de la main d'œuvre « importée » (des non-résidents), essentiellement en provenance de l'agglomération Châlonnaise (43 % des flux entrants – 390 actifs), de l'intercommunalité de Vitry-le-François (16 % des flux entrants - 144 actifs) puis dans une moindre mesure du Grand-Reims et de la CC des Côtes de Champagne et Val de Saulx (respectivement 8 % des flux entrants - 71 actifs CUGR et 76 actifs CCCCVS).

Les navetteurs entrants relèvent principalement de la catégorie des ouvriers (37 % des flux entrants – 334 personnes), lorsque les flux sortants intègrent plutôt (de manière équitable), des catégories de professions intermédiaires (31 % des flux sortants – 1 014 personnes) et d'employés (30 % des flux entrants – 961 personnes).

ooo

Une augmentation quasi continue des navetteurs dans les deux sens (entrants et sortants) montrant une élasticité de plus en plus forte des territoires et des interdépendances accrues.

ooo

Les logiques centre-périphérie entre l'intercommunalité et la CA de Châlons-en-Champagne reflètent un processus de périurbanisation, signe que la CCMC constitue un choix résidentiel pour les actifs de Châlons-Agglomération. Ce territoire génère donc des avantages qui compensent les inconvénients occasionnés par l'éloignement du lieu de travail.



ENJEUX IDENTIFIES PAR L'ETUDE

- o La CCMC, un territoire **ultra-dépendant** de l'offre d'emploi **châlonnaise**.
- o Une intercommunalité attractive sur le **prisme résidentiel, choix d'installation** pour les travailleurs de l'agglomération châlonnaise.
- o Des logiques **centre-périphérie** caractéristiques d'un processus de **périurbanisation** entre la Moivre à la Coole et le pôle d'emploi de Châlons-en-Champagne. Un phénomène souvent **générateur d'externalités à surveiller** (*question de la cohabitation entre les activités agricoles et résidentielles*).
- o **Toujours plus de navetteurs** notamment **sortants** et des **mouvements internes qui se réduisent**, signe d'une **élasticité plus forte des territoires** et d'une **attractivité résidentielle** qui se **confirme** (*position centrale dans le département / des liens vers des intercommunalités plus lointaines qui s'accroissent*).
- o **Toujours plus de navetteurs** et des **déplacements** majoritairement en **voiture** : un **enjeu de mobilité durable** (*90 % des actifs résidents dans la CCMC se rendent au travail en voiture – 3 911 personnes / 96 % des entrants se rendent en voiture lorsqu'ils occupent un emploi dans la CC de la Moivre à la Coole – 863 personnes*).



DES DISCUSSIONS OU ETUDES A MENER

- Explorer de nouvelles pistes pour rapprocher le lieu d'emploi du lieu de domicile (coworking,...)

II. REGARD SUR LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES ET LES BESOINS PONCTUELS DES ENTREPRISES IMPLANTEES

Le SCoT et le PLUi sont des documents de programmation qui planifient l'espace dans ses dimensions spatiales, temporelles, environnementales mais également économiques. Ils permettent d'identifier les espaces à vocation économique, d'optimiser le foncier consacré aux activités, d'accroître et de diversifier l'offre de foncier support du développement économique.

Le SCoT prévoit pour la CCMC une enveloppe foncière de 10 hectares sur 12 ans pour répondre aux différents besoins existants et futurs en matière d'artisanat, d'industrie, d'activités tertiaires, de logistique, de commerce...

Le PLUi précisera le projet de développement économique du territoire en donnant les lignes directrices (PADD) et définira les orientations et les règles qui garantiront la qualité des projets.

Les entreprises implantées sur le territoire

Dans le cadre du diagnostic, un recensement des activités économiques est effectué et sera mis à disposition lors de l'analyse du diagnostic foncier. Un exemple du recensement des vocations économiques existantes dans un village est reporté ci-contre.

L'objectif est de localiser et d'identifier les besoins et les problématiques.



DES DISCUSSIONS OU ETUDES A MENER

- Recenser les besoins des entreprises implantées sur le territoire

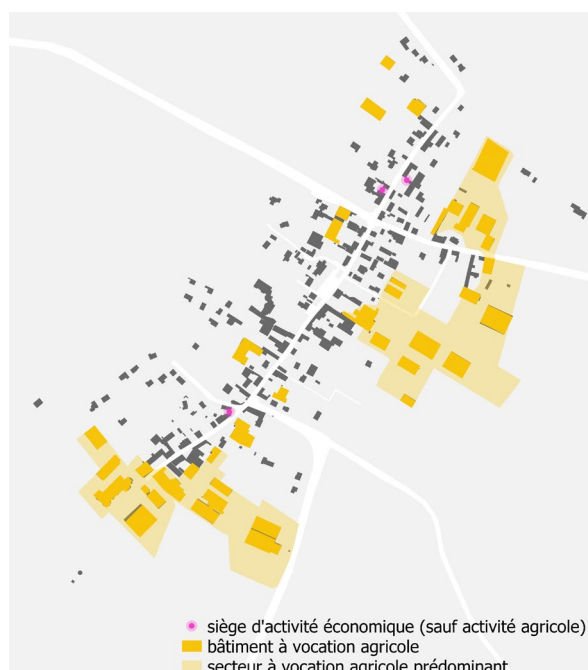


Figure 1: exemple de recensement des vocations

LES ENJEUX MIS EN AVANT PAR LES ELUS



- Faiblesses du contexte économique et entrepreneurial : fermeture de grandes entreprises et implantation des entreprises en périphérie de Châlons
- Stratégies : développer les services à la personne et maintenir la population active

Les zones d'activités économiques

Une zone d'activités économiques (ZAE) est en principe délimitée géographiquement. Elle comporte a minima deux parcelles ou une grande parcelle à diviser. Destinée à être aménagée et viabilisée par la **collectivité** maître d'ouvrage (qui dispose de la compétence relative à la réalisation des infrastructures nécessaires), elle accueille(ra) des activités économiques, de nature « industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ».

Il existe trois zones d'activités sur le territoire de la CCMC :

Caractéristiques de la ZAE	LOCALISATION
Espaces occupés : 22,43 ha Espaces non occupés : 4,55 ha Propriétaire et gestionnaire : ① CCMC ② Commune	<u>COURTISOLS</u>
Espaces occupés : 7,15 ha Espaces non occupés : 4,67 ha Propriétaire et gestionnaire : CCMC	<u>MAIRY-SUR-MARNE</u>

Caractéristiques de la ZAE	LOCALISATION
Espaces occupés : 7,15 ha Propriétaire et gestionnaire : Commune	<u>Pogny</u> 



LES ENJEUX MIS EN AVANT PAR LES ELUS

- Difficultés à se faire connaître et faibles capacités d'accueil



DES DISCUSSIONS OU ETUDES A MENER

- Proposition de recenser les bâtiments vacants



DES ORIENTATIONS IDENTIFIEES

- Optimiser l'emploi des zones d'activités économiques existantes

Les activités agricoles

La réunion était dédiée aux activités économiques hors activité agricole puisque ce secteur d'activité a déjà fait l'objet d'une réunion de travail « restitution du diagnostic agricole » (se référer au compte rendu de la réunion du 19 oct. 2021).

III. Le potentiel touristique

Une étude introductive sur le potentiel touristique de la CCMC a été menée en été 2021.

Le contexte de cette étude n'a pas permis de partager les données et les réflexions avec les élus. Toutefois, quelques entretiens ont pu être organisés avec des gérants d'établissement (le Moulin Courtin, le Golf de la Grande Romanie, le restaurant Les Tilleuls), des associations (l'association châlonnaise de Vol à Voile à Ecury-sur-Coole, Les Ormes - oasis pour le vivant, l'association du Musée Rural), l'office de Tourisme de Châlons-en-Champagne, l'Agence de Développement Touristique de la Marne, la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne et le comité Marne de la Fédération Française de Randonnée.

Cette étude sur le potentiel touristique peut être perçue comme une autre approche pour mettre en avant les spécificités du territoire à valoriser (son identité). Au vu de la nature du territoire, la valorisation et la mise en réseau des ressources existantes permettraient de dynamiser le

territoire et de renforcer l'identité et l'attractivité du territoire et en structurant les équipements, le cadre de vie des habitants en sera aussi amélioré.

A Les attraits et attractions du territoire

L'hébergement

L'offre d'hébergement chez les particuliers constitue la quasi-totalité des lits disponibles de la CCMC. Le nombre de lits touristiques est réparti comme suit :

- 100 lits en gîtes et meublés
- 35 lits en chambres d'hôtes
- 33 lits en châteaux
- 60 lits uniquement en Airbnb
- 2 lits en Wwoofing



AFOM « hébergement »

- Un grand nombre de gîtes et chambres d'hôtes
- Une offre en hébergements insolites à constituer
- La faible présence des hébergements de plein air
- Pèlerinage : offre d'hébergements à construire

La restauration

L'offre en restauration se situe surtout au nord du territoire.

La CCMC dispose de 5 établissements de restauration. Seul un restaurant reste ouvert les samedis et dimanches midi (Courtisols).



AFOM « restauration »

- Restaurants au rapport qualité-prix intéressant qui fonctionnent très bien
- Des établissements de restauration peu nombreux concentrés
- De nombreux points de vente de produits locaux

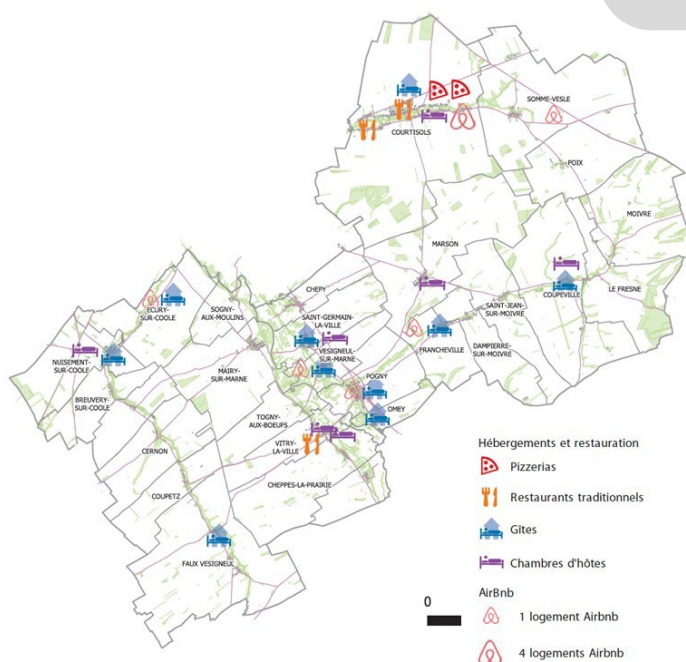


Figure 2: Localisation des établissements de restauration et des hébergements

L'offre culturelle

L'offre culturelle du territoire repose essentiellement sur les activités du Musée Rural et Artisanal de la Bertauge.

Le territoire dispose aussi de structures permettant aux visiteurs de venir sur le territoire pour pratiquer **un sport** (club ULM, golf, étangs, ...).

Des **événements culturels** sont organisés sur le territoire : la fête des moissons, Somme Ves'tival, Théâtres des routes,



AFOM « offre culturelle »

- Des itinéraires de Grande Randonnée (GR) très fréquentés
- Des circuits cyclables plus à destination de cyclotouristes expérimentés
- Musée peu intégré dans le territoire de la CCMC
- Création d'une identité propre au territoire qui permettrait de relier les communes entre elles et de proposer davantage d'événements
- Tendances actuelles sur les vacances en pleine nature : « se ressourcer », slow tourisme
- Mise en valeur des activités d'extraction de la craie

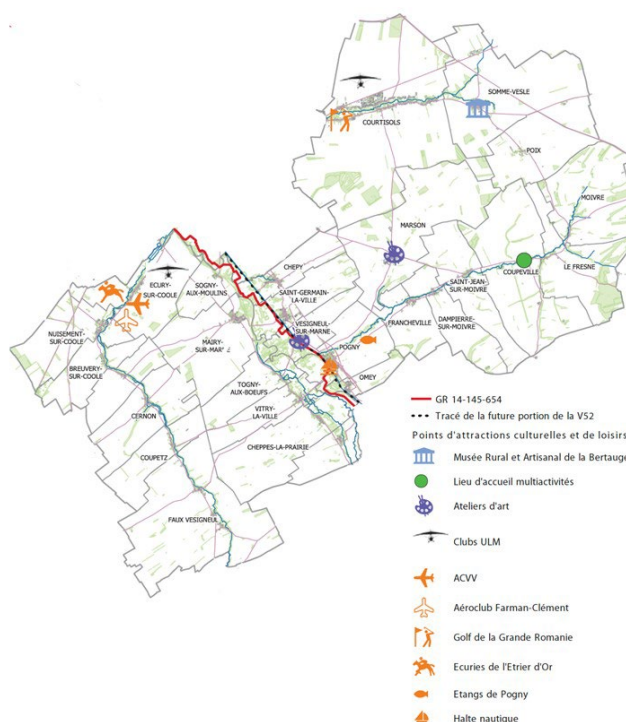


Figure 3 : Structures d'activités culturelles et de loisirs

Le patrimoine naturel et bâti

8 villages sont labellisés « villages fleuris ». Ce label peut être un support de développement touristique.

4 parcs et jardins sont accessibles au public : le parc Massez, le parc du château de Vitry-la-Ville, le parc fleuri de Marson, le jardin du puit des granges de Faux-Vésigneul, ...

...

Sur le territoire de la CCMC, 11 immeubles sont protégés au titre des Monuments Historiques (6 inscrits MH et 5 classés MH) et 6 éléments sont inscrits à l'Inventaire général du patrimoine culturel.



AFOM « patrimoine naturel et bâti »

- Mise en valeur de la glacière de Vitry-la-Ville
- Marson : patrimoine lié à l'eau à mettre en valeur
- Un recensement qui permettrait de créer une culture commune aux habitants pour qu'ils puissent ensuite s'en emparer et la promouvoir eux-mêmes aux personnes

B Les stratégies et les actions

L'étude a abouti à l'identification de stratégies et d'actions à mettre en place pour structurer et renforcer l'attractivité touristique du territoire. Chaque action fait l'objet d'une fiche (voir en annexe l'étude).

STRATÉGIES		ACTIONS
Construire et diffuser une identité territoriale propre à la CCMC	Relier les vallées entre elles	- Dessiner des circuits pédestres et cyclables intercommunaux et inter-vallées - Organiser des événements majeurs connectant les habitants
	Valoriser le patrimoine caractéristique de la CCMC	- S'appuyer sur les cours d'eau pour développer des activités - Mettre en réseau les moulins - Valoriser le patrimoine architectural propre à la CCMC
	Mettre en avant le lien avec la terre	- Connecter les producteurs locaux entre eux et à l'extérieur - Organiser des événements mettant en scène le monde agricole
Offrir un accueil répondant aux attentes des visiteurs		- Récolter les données touristiques propres à la CCMC - Créer un camping - Etoffer et mieux répartir les points de restauration et d'hébergement sur le territoire - Mettre en place une guinguette à proximité du musée
Animer et faire vivre le territoire	Développer des outils de communication à visée touristique	- S'appuyer sur une structure professionnelle du tourisme pour communiquer davantage - Réunir la liste des activités touristiques de la CCMC sur un site internet - Créer une brochure touristique spécifique à la CCMC - Installer des panneaux d'information dans plusieurs communes - Développer des applications numériques
	Dynamiser le territoire par la création d'attractions touristiques	- Proposer un accès à un réseau wifi public - Créer des événements temporaires de découverte



LES ENJEUX MIS EN AVANT PAR LES ELUS

- La prise de compétence « tourisme » par la CCMC est en cours de discussion.
- La mise en place d'une stratégie touristique sur le territoire devrait déboucher sur la création d'un poste d'animateur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

IV. ANNEXES

- Support de travail pour la réunion du 24 novembre
- Présentation des données statistiques de la réunion du 29 novembre
- Etude du potentiel touristique